

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Band: 17 (1971)
Heft: 4

Vorwort: Chers lecteurs, chers abonnés
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sommaire

Informations	2
Suffrage féminin	4
Événements suisses	8
Nouvelles officielles	9
Union des Suisses de France	10
Centenaire de trois sociétés suisses	12
Activité dans les différentes communautés suisses de France	14
Nouvelles du Secrétariat des Suisses à l'étranger	17
Les arts	18
Tourisme	20
Economie	22
Nouvelles sportives	23

Chers lecteurs, chers abonnés,

La Commission d'information de l'Union des Suisses de France s'est réunie le 15 janvier 1971 à Paris. Elle a pris connaissance avec intérêt des réponses au questionnaire qu'elle avait inséré dans le numéro spécial de décembre du «*Messenger suisse de France*» et tient à adresser ses plus vifs remerciements à tous ceux qui ont eu l'amabilité de remplir ledit questionnaire.

La Commission a décidé, en accord avec le Département politique fédéral, d'envoyer en 1971 à tous les Suisses de France trois numéros du «*Messenger*», en lieu et place des différents bulletins consulaires. Les particularités locales seront néanmoins prises en considération, puisque de nombreuses pages seront réservées aux activités des communautés suisses de France; ces pages régionales ne seront toutefois plus adressées à tous les destinataires du «*Messenger*», mais seulement à ceux qu'elles concernent

plus directement. Cette solution permettra d'éviter, conformément aux vœux exprimés dans de nombreuses réponses au questionnaire, que les nouvelles d'intérêt surtout local ne prennent une part prépondérante dans les prochains numéros du «*Messenger*».

La Commission et le Secrétariat des Suisses à l'étranger qui assure une partie de la rédaction se sont efforcés de tenir compte, dans la plus large mesure, des remarques émises par les personnes qui ont répondu au questionnaire précité (voir ci-après l'analyse de ces réponses). Ils ont pris note, en particulier, des souhaits exprimés quant à la répartition des matières rédactionnelles; ils ne manqueront pas de s'y référer lorsqu'ils seront appelés à choisir les sujets à traiter.

Il n'est actuellement pas possible d'envisager annuellement plus de 4 envois du «*Messenger*» à tous les Suisses de France. Dans leurs réponses, de très nombreuses personnes ont toutefois souhaité recevoir ladite revue 6 ou 12 fois par an. Certains de ces compatriotes, qui ont peut-être appris l'existence du «*Messenger*» lors de l'envoi du numéro spécial de décembre, ignorent que cet organe d'information, créé à l'intention des Suisses de France il y a près de 16 ans, paraît chaque mois. Il leur est loisible de s'y abonner en remplissant (en lettres majuscules) le bulletin ci-après et en l'envoyant à la Rédaction du «*Messenger suisse de France*», 17 bis quai Voltaire, Paris 7ème.

Nom:
Prénom:
Ville:
Rue:
Paiement au nom du «*Messenger suisse de France*» par chèque bancaire à la Rédaction ou par CCP 12.273.27, 10 rue des Messageries.

Abonnement annuel: 15 F.

Abonnement de soutien: à partir de 20 F.

Bilan des réponses au questionnaire publié dans le numéro spécial de décembre 1970

Introduction

664 réponses sont parvenues à la Rédaction du «*Messenger suisse de France*». Le numéro de décembre ayant été tiré à 51 000 exemplaires, cela signifie que 1,3% des destinataires ont accepté de remplir ledit questionnaire. Ils représentent avec leur famille près de 1,8% des Suisses de France.

Les réponses reçues ont surtout une valeur indicative; il ne serait pas possible d'en tirer des conclusions s'appliquant à tous nos compatriotes établis en France. L'échantillon constitué par ces réponses n'a en effet pas été choisi scientifiquement, puisqu'il était laissé au bon vouloir de chacun de remplir ou non le questionnaire. Certaines classes d'âge, catégories sociales, etc. sont donc mieux représentées que d'autres. On note en particulier une sur-représentation plus ou moins marquée:

1. des classes d'âge les plus élevées (48,6% des personnes qui ont répondu ont 60 ans et plus; l'âge moyen global est de 54,5 ans)
2. des hommes (69,2%)
3. des immatriculés uniquement suisses (57%) qui ne représentent en fait que 35,8% des Suisses de France (on compte en effet 64,2% de double nationaux)
4. des cadres et des personnes exerçant une profession libérale (env. 30%)
5. des habitants des régions de France les plus éloignées de la Suisse
6. des compatriotes qui s'intéressent tout particulièrement à leur pays d'origine, comme l'attestent entre autres le fort pourcentage d'affiliation au Fonds de solidarité (32,5%; moyenne pour tous les Suisses de France: 5,3%) et le nombre élevé d'abonnés à des journaux suisses (285 = 42,8%).

Réponses relatives au numéro spécial:

1. Considérez-vous l'envoi d'une revue à tous les Suisses de France:

«indispensable»:	202	(30,4%)
«utile»:	441	(66,4%)
«superflu»:	15	(2,3%)
pas de réponse:	6	(0,9%)

Il convient de relever qu'il n'y a pratiquement pas de différence, dans le cadre de cette question, entre les réponses des 241 compatriotes qui ne reçoivent pas de journaux suisses et ne suivent pas d'émissions suisses (30,7% ont répondu «indispensable», 64,8% «utile», 3,7% «superflu» et 0,8% n'ont pas répondu) et celles des lecteurs et auditeurs de journaux et émissions suisses.

2. Combien de fois une telle revue devrait-elle vous parvenir?

4 fois:	229	(=34,5%; 37,0%)
6 fois:	237	(=35,7%; 34,4%)
12 fois:	173	(=26,1%; 24,5%)
pas de réponse:	25	(= 3,7%; 4,1%)

Une fois encore, le fait que certaines personnes ne disposent pas encore de moyens d'informations suisses n'a pas d'incidence importante sur leurs réponses, comme le montrent les seconds pourcentages entre parenthèses.

3. Etes-vous favorable à la formule de cette revue?

oui:	591	(89,0%)
non:	41	(6,2%)
sans réponse:	32	(4,8)

Les opposants ne sont pas très nombreux, car il existe déjà une collaboration du même genre entre les milieux officiels et privés dans le cadre des bulletins consulaires.

4. Préférez-vous recevoir, à la place de cette revue, un bulletin consulaire?

oui:	91	(13,7%)
non:	484	(72,9%)
sans réponse:	89	(13,4%)

Il n'est pas sans intérêt de savoir dans quels arrondissements consulaires la solution envisagée (envoi du «Messenger» à tous les Suisses de France à la place des différents bulletins rédigés par les consulats) a rencontré le plus d'oppositions; le tableau ci-dessous indique, par arrondissement, d'une part le nombre de réponses reçues, d'autre part le nombre et le pourcentage de personnes qui préfèrent un bulletin consulaire au «Messenger»:

Arrondissement consulaire	Nombre de réponses	Préfèrent un bulletin
1. Annecy	15	1 (6,7 %)
2. Besançon	44	5 (11,4 %)
3. Bordeaux	38	6 (15,8 %)
4. Dijon	23	4 (17,4 %)
5. Le Havre	15	3 (20,0 %)
6. Lille	17	7 (41,2 %)
7. Lyon	81	7 (8,6 %)
8. Marseille	53	3 (5,7 %)
9. Mulhouse	49	7 (14,3 %)
10. Nantes	12	0 (0,0 %)
11. Nice	51	23 (45,1 %)
12. Paris	192	13 (6,8 %)
13. Strasbourg	31	9 (29,0 %)
Inconnu	43	3 (7,0 %)

5. Etes-vous disposé à contribuer aux frais de cette revue?

oui:	565	(85,1%)
non:	73	(11,0%)
sans réponse:	26	(3,9%)

Cette question avait été posée pour voir s'il serait possible d'appliquer en France la même solution qu'en Italie, où la «Gazzetta Svizzera» est envoyée gratuitement à tous nos compatriotes, près de 15% d'entre eux finançant partiellement l'opération par des contributions volontaires.

6. Près de 500 lecteurs ont émis des vœux en ce qui concerne la répartition des matières rédactionnelles; en se basant sur ces réponses, un numéro-type de 20 pages compterait:

4,0 pages d'informations relatives aux communautés suisses de France
2,3 pages de communications du Secrétariat des Suisses à l'étranger
2,3 pages culturelles
2,1 pages touristiques
2,1 pages politiques

2,2 pages économiques
2,1 pages officielles
1,1 pages sportives
1,8 pages régionales

Lorsque l'on compare les désirs exprimés par les représentants des différentes classes d'âge, on constate que les variations sont presque négligeables.

7. La présentation de ce numéro spécial vous plaît-elle?

oui:	577	(86,9%)
non:	53	(8,0%)
sans réponse:	34	(5,1%)

8. Etes-vous satisfait du contenu du présent numéro?

oui:	540	(81,3%)
non:	104	(15,7%)
sans réponse:	20	(3,0%)

Une forte proportion des cadres de l'industrie et du commerce ont répondu «non» à cette question (33,7%) ou ont inscrit «oui» en émettant des critiques (8,1%); la même remarque est valable, dans une moindre mesure, pour les étudiants (respectivement 22,2% et 11,1%) et les représentants des professions libérales (20,3% et 2,5%).

Si l'on prend l'âge en considération, on constate que 23,9% des lecteurs entre 40 et 49 ans et 24,4% de ceux qui ont entre 50 et 59 ans n'ont pas été satisfaits du contenu du numéro en question.

Parmi les principales critiques émises, il convient de relever «la surabondance d'informations locales peu intéressantes pour les autres arrondissements consulaires» (remarque apparaissant 40 fois) et «le manque d'informations sur la vie en Suisse sur les plans politique, culturel, économique ou sportif» (mentionné 59 fois).

9. Notons enfin que les 664 personnes qui ont répondu au questionnaire en représentent 1650 dans le cadre familial et que près de 50% d'entre elles prêteraient (ou prêtent) à des amis français une revue telle que le «Messenger suisse de France».